L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 16 OCTOBRE 1868. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI MATIN, 16 OCTOBRE.

Candidatures de la Démocratie Nationale.

POUR PRESIDENT:
HORATIO SEYMOUR,
DE NEW-YORK.

POUR VICE-PRESIDENT:
FRANK P. BLAIR,
DU MISSOURI.

TICKET ELECTORAL.

Electeurs pour tout l'Etat:
GEORGE W. RACE, d'Orléans.
W. F. BLACKMAN, de Claiborne.

Remplaçants:
DURANT DAPONTE, d'Orléans.
E. J. ELLIS, de Ste-Hélène.

Electeurs:
Premier District—A. SAMBOLA, d'Orléans.
Deuxième " M. S. GRADY d'Orléans.
Troisième " DR. C. WARD, d'Iberville.
Quatrième " R. J. POWELL, de Ouest Feliciana.
Cinquième " F. M. GOODRICH, de Carroll.

Remplaçants:
Premier District—W. S. THOMPSON, de Ste-Hélène.
Deuxième " J. H. KENNARD, d'Orléans.
Troisième " H. H. WALSH, d'Est-Bâton-Rouge.
Quatrième " E. N CULLUM, des Avoyelles.
Cinquième " J. H. BRIGHAM, de Morehouse.

Pour le Congrès:
Premier District—LOUIS ST-MARTIN, d'Orléans.
Deuxième " C. S. HUNT, d'Orléans.
Troisième " ADOLPH BAILEY, de St-Landry.
Quatrième " MICHAEL RYAN, des Rapides.
Cinquième " G. W. MC CRANIE, de Ouachita.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par G. Lécument, à sa salle d'encan, rue de Chartres,—180 caisses bottes, souliers et brodequins; 200 caisses chapeaux et 300 lots d'habillements.

Par G. de Fériet, à 11 heures, rue Ste Thérèse, entre Tchoupitoulas et St Thomas, le contenu d'une forge, et du vieux fer.

Par J. A. Moisison, constable, au No 122 de la rue Toulouse—cheval, vache charrue, charrette, etc.

Par Eug. Tourné, au No 26, rue Vieille-Levée, 3 crates de porcelaine—Aussi, pâtés truffés, truffes et petits-pois.

Par S. Guénault, coin Bienville et Passage de la Bourse—piano, meubles et quincaillerie.

Par J. Dajan, au No 183 de la rue Gravier, coin Carondelet—meubles.

Par H. Scott, au No 42 de la rue de Chartres — Marchandises sèches, habillements, lingerie, chapeaux, etc.

Par Hoffman, Mertz & Co., au No 32 de la rue de Chartres, marchandises sèches et lingerie.

Par Louis Stern & Bros, aux Nos 33 de la rue des Magasins et 86 de la rue Gravier — 500 caisses bottes, souliers et brodequins.

☞ Annonces [illegible] chez M. Ernest Turpin, 32 Vieille-Levée.

ATTENTION!!

☞ L'attention du commerce est appelée sur les ventes d'une réserve, de sardines, pâtés truffés, truffes, petits pois, etc., qui doivent avoir lieu aujourd'hui à 10 1/2 heures A. M. au magasin No 26 rue Vieille-Levée. [illegible], par Eug. Tourné, encanteur.

Grande vente de chaussures à l'encan.—MM. Louis Stern & Bros, encanteurs, vendront aujourd'hui vendredi, 16 du courant, à 10 heures du matin, rue des Magasins, No 33, et 86 rue Gravier, 500 caisses de bottes, souliers, brodequins, &c., formant un magnifique assortiment choisi tout exprès pour le commerce de la ville et des campagnes. Nous appelons l'attention des marchands sur ce stock tout récemment importé des meilleures fabriques du Nord. Voyez l'annonce.

Meubles à l'encan.—M. J. Dajan, encanteur, vendra aujourd'hui, à 11 heures du matin, dans sa nouvelle salle d'encan, rue Gravier, No 183 au coin de la rue Carondelet, un bel assortiment de meubles de maison, de meubles de bureau et de pianos droits.—Voyez l'annonce.

ENREGISTREZ-VOUS ET Vérifiez vos Certificats.

ATTENTION DEMOCRATES!

Il ne reste plus que huit jours effectifs pour se faire enregistrer. Tout conservateur qui ne se mettra en mesure de voter, donnera en réalité sa voix aux radicaux. On trouvera le tout contenant la formule des serments en tête de la troisième page. Tous ceux qui ne peuvent pas prendre le premier serment peuvent très probablement prêter le troisième qui les dispense de toute question.

Le devoir du moment.

C'est dans les revers qu'il est permis d'apprécier la force morale des caractères, et cette observation peut s'appliquer aux peuples comme aux individus. Depuis sept années, le peuple du Sud, tour à tour fait ses preuves de courage, de dévouement et de patience. Après avoir passé par toutes les alternatives d'illusion et de désespoir qu'entraînent les destins changeants de la guerre, il a su rester digne tout en courbant la tête devant les nécessités de la défaite. Atteint dans ses sentiments et dans ses intérêts, frappé dans ce qu'il avait de plus cher, il a su envisager sa situation et en accepter les conséquences, il s'est rallié à l'Union franchement, carrément, sans arrière-pensée, et il a accepté l'émancipation sans indemnité, bien que ce fût un acte de spoliation monstrueuse contraire aux déclarations même du gouvernement fédéral. Il a fait plus, il s'est soumis aux mesures iniques de reconstruction votées par la majorité d'un Congrès sectionnel, mesures inconstitutionnelles et oppressives, vainement combattues par le premier magistrat de la nation et qui, à défaut de la condamnation du pouvoir judiciaire, subiront, certainement, la flétrissure de l'histoire. Ainsi, après avoir accepté la décision des armes, les vaincus se sont résignés à obéir à la loi du plus fort. Que pouvait-on leur demander de plus?

Le parti dominant, enhardi par l'attitude passive de ceux qu'il frappait avec une si lâche persistance, a redoublé ses coups, et il est devenu tellement violent qu'une réaction a commencé à s'opérer dans l'esprit des masses au Nord, réaction dont nous avons vu des symptômes non équivoques se produire dans les élections de 1867. Il était permis d'espérer que cette réaction allait continuer et que la reconstitution d'un parti démocrate comme parti national amènerait la défaite du parti usurpateur et haineux qui, depuis trois ans, s'oppose à la restauration de l'Union, à la pacification du pays et au rétablissement de la légalité et de l'honnêteté dans les gouvernements locaux et dans le gouvernement général. Cet espoir que le choix des candidats démocrates avait fortifié, avait été en grandissant, lorsque, tout dernièrement, des indices alarmants vinrent signaler un temps d'arrêt dans la réaction et un mouvement en sens contraire de celui qui se produisait depuis près d'un an. L'événement a justifié les prévisions que pouvaient faire concevoir ces fâcheux pronostics. La démocratie n'a pas perdu beaucoup de terrain, mais elle a cessé d'en gagner et la victoire vient de rester à ses ennemis dans les élections du 13 octobre, victoire partielle, il est vrai, mais qui suffit à jeter des doutes sérieux, même dans l'esprit des plus confiants, sur le résultat de l'élection présidentielle.

Il pourra être instructif d'approfondir les causes qui ont amené ce revirement subit dans l'opinion des populations du Nord. Ces causes sont diverses, mais, à côté des fautes commises par le parti démocrate, du langage imprudent de certains hommes du Sud, de la popularité personnelle du général Grant maladroitement attaqué par certains journaux, et des fraudes qui ont pu être commises par les radicaux, il faut placer en première ligne, l'emploi fait par nos adversaires d'une arme terrible qui ne manque jamais son effet—la calomnie.

Provoquer par tous les moyens les populations du Sud à commettre des actes de violence envers les radicaux blancs ou noirs, et transformer ensuite les actes de la plus légitime défense en massacres systématiques des unionistes, telle a été la tactique suivie par le parti radical. Les populations ont eu beau rester calmes devant les insultes, les agressions et les outrages de tout genre, on n'a tenu nul compte de leur longanimité et de leur patience, et les récits mensongers de quelques désordres isolés ont été colportés avec une persistance telle qu'on a réussi à persuader à une grande partie des républicains modérés prêts à se rallier aux conservateurs, que le peuple du Sud se composait de rebelles endurcis, incorrigibles, ennemis de l'Union et des unionistes, et réfractaires, et que le seul moyen de les contenir dans l'obéissance due aux lois et au gouvernement, était de placer sur le fauteuil présidentiel le général Grant avec son grand sabre.

La maxime de *væ victis*, si bien appliquée depuis trois ans, par la majorité congressionnelle, et qu'on espérait voir effacer pour toujours par le verdict populaire, reste encore le mot d'ordre de la république américaine. La calomnie et l'ignorance vont compléter l'œuvre de la haine et du fanatisme.

Mais des causes passons aux effets. Les uns considèrent déjà l'élection de Grant comme assurée, d'autres conservent encore quelque espoir et soutiennent que la cause n'est pas perdue. Peu importe de savoir qui a raison des uns ou des autres pour décider quel est, dans l'état actuel des choses, le devoir des bons citoyens. Lorsque l'élection de Grant sera un fait accompli, il sera temps d'examiner sous ses divers aspects la situation qui sera faite au Sud par ce événement, et nous ne faillirons pas à notre mission de journalistes, mais, pour aujourd'hui nous ne voulons traiter que du devoir prescrit par les dangers de l'heure présente.

Quelle que soit l'opinion que chacun puisse avoir sur les chances de l'élection, le devoir est le même pour tous. Nous sommes enrôlés dans une cause qui est non-seulement la cause du présent, mais aussi celle de l'avenir, non-seulement notre propre cause, mais aussi celle de nos enfants. Renoncer à la lutte par découragement serait puéril et lâche, et indigne d'un peuple qui a montré autant d'héroïsme à supporter les souffrances que lui a values la paix, qu'il en avait montré à braver les dangers et à endurer les misères de la guerre.

S'il est vrai, comme quelques uns le croient, que le dernier mot de l'élection ne soit pas encore dit, irons-nous compromettre une victoire possible par notre inertie et notre abstention? Et, si d'un autre côté, Grant doit être fatalement élu président, n'est il pas de notre honneur de rester jusqu'au bout fidèles à nos alliés du Nord et de contribuer à donner aux candidats de la démocratie une minorité tellement imposante qu'elle indique que le pays est divisé à peu de chose près par moitié sur la politique à suivre?

Quel que soit, d'ailleurs, le résultat de l'élection présidentielle, la Louisiane a intérêt à nommer au Congrès des représentants conservateurs, capables de soutenir ses droits en connaissance de cause et d'éclairer leurs collègues sur la situation qui est faite à notre malheureux Etat par le régime radical. Au point de vue de l'avenir, il est encore de la plus haute importance que tous les démocrates soient enregistrés, afin de pouvoir l'emporter dans toute élection locale que les éventualités pourraient rendre nécessaire. L'élection présidentielle offre à la démocratie une occasion favorable pour faire le dénombrement de ses forces. Donc pas de désertion dans les rangs à la veille de la bataille; que chacun se fasse enregistrer et aille voter le 3 novembre; et, si nous ne réussissons pas à faire élire le Président de notre choix, nous nous consolerons en pensant qu'aux prochaines élections d'Etat nous serons assez forts pour nous affranchir du ramassis d'aventuriers, de pillards ou d'ignorants qui nous gouvernent.

Enregistrement dans les paroisses.—On nous communique les renseignements suivants sur l'enregistrement jusqu'au 14 courant à midi.

A St-Martinville on avait enregistré 350 blancs et 166 noirs, en tout 516; à la Nouvelle-Ibérie 408 blancs et 83 noirs, en tout 491.

Les préposés avaient fermé le bureau de St Martinville pour en aller ouvrir un autre à Breaux' Bridge; et ceux de la Nouvelle-Ibérie avaient transféré le leur à Dautrive's Place.

Affaires de la Compagnie du chemin de fer de Pontchartrain.—Les actionnaires de cette Compagnie verront plus loin un avis par lequel ils sont invités à se rendre à la maison ou banque de MM. Pike, Lapeyre & Brother, mardi, 27 du courant, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pour délibérer sur la dernière loi passée par la Législature, concernant l'augmentation du capital social et l'extension des pouvoirs de la Compagnie. La question étant fort grave, les actionnaires comprendront qu'il est important pour eux de se rendre à cette convocation. En attendant, nous ne pouvons mieux faire que de les référer à l'avis qui paraît aujourd'hui dans nos annonces.

Société de Secours et de Bienfaisance mutuelle et d'Assurance sur la Vie.—Cette Société, dont nous avons déjà mentionné la création, a été fondée par un grand nombre de citoyens honorables, dans un but que nous ne saurions trop approuver. Combien ne meurt-il pas de gens sans fortune laissant une veuve et des enfants sans autre ressource que la charité publique! Si ces pères de famille imprévoyants eussent fait partie de la Société mutuelle dont nous nous occupons, leur veuve ou leurs enfants eussent reçu autant de fois un dollar qu'il y a de membres dans la Société. Avec une organisation complète, la famille d'un sociétaire qui meurt peut recevoir $5,000, sans qu'il en coûte plus d'une piastre à chacun des sociétaires survivants. Cette institution réalise la véritable assistance mutuelle. Aussi engageons-nous tous ceux qui ont quelque souci de l'avenir de leurs familles à se faire recevoir. Le bureau de la Société est rue Carondelet, No 120. Voir la liste des directeurs dans l'annonce.

Carabine Winchester.—MM. Folsom Frères, 3, rue Vieille Levée, sont les agents pour la vente de ces célèbres carabines, avec lesquelles on peut tirer 18 coups en neuf secondes. Ce sont des armes de précision faites avec le meilleur métal, qui ont tous les avantages des armes se chargeant par la culasse, et qui leur sont supérieures sous plusieurs rapports. L'arme se compose de deux canons superposés et qui se chargent en même temps et en moins d'une seconde. Voir l'annonce.

Une heureuse chance.—M. J. J. Codet annonce dans nos colonnes qu'ayant acheté chez MM. Fernandez & Villa, un demi billet de la loterie du Kentucky, dans la classe 570, sur les Nos 8—55—61, il a gagné la moitié du gros lot de $20,670 et a reçu le montant de M. Ch. Howard en un mandat à vue sur une banque de cette ville.

Café Moka.—On verra plus loin une annonce de M. Sparicio qui a toujours chez lui, au coin des rues Madison et Chartres, du café moka de la première qualité, ainsi qu'un vaste assortiment des meilleures liqueurs connues et surtout, une excellente absinthe.

Nous recommandons ces divers articles aux personnes de bon goût et aux amateurs en général.

Lanternes, Lanternes.—La Compagnie d'huile septoline a maintenant en main, et prêtes à être livrées au public, des lanternes améliorées pour les sucreries. Ces lanternes sont d'autant plus précieuses que, faites exprès pour la fameuse huile septoline, elles ne sont pas sujettes à explosion.—Voir l'annonce.

CHRONIQUE LOJALE.

TEMPERATURE.—15 Octobre.
Thermomètre de C. Duhamel, Opticien, No 111 rue du Canal.
Ci-devant encoignure Bienville et Chartres.

6 heures A. M.	69	degrés.
Midi	75	"
3 heures P. M.	78	"
6 heures P. M.	77	"

Les enregistrements à huis clos.—On nous informe d'un fait qui semble indiquer que les préposés à l'enregistrement continuent après la fermeture de leurs bureaux, à six heures du soir, à délivrer des certificats d'enregistrement, mais aux nègres seulement. Deux citoyens ont pu pénétrer hier dans le bureau du cinquième ward rue Bourgogne, entre Toulouse et St-Pierre, et ils ont vu MM. Sauer et Mollère donner des certificats à plusieurs noirs qui étaient là. Le numéro du certificat délivré à ce moment était 3063. Il nous semble qu'il y a là quelque chose d'irrégulier et de nature à faire suspecter des manœuvres dans le but d'augmenter le nombre des votants radicaux. Nous appelons sur ce point l'attention du comité démocratique.

Sixième Cour de District.—L'avocat Field, dans un discours étendu, mais où l'éloquence était justement ce qui brillait le moins, a soutenu que la Cour avait outrepassé ses pouvoirs en délivrant un writ qui n'avait de précédent ni en Angleterre ni en Amérique—que les plaignants, St-Martin et autres, n'avaient aucun intérêt qui justifiât un procédé si extraordinaire—que le droit d'être enregistré et le droit de voter étaient personnels aux votants et ne pouvaient être mis en force par aucun autre individu—que même si un writ d'injonction comme le writ en question pouvait être émis légalement, ses termes embrassaient trop de choses—qu'il était sans précédent en cette matière—qu'il était à la fois une injonction et un mandamus—qu'il prohibait certaines choses aussi bien qu'il en commandait certaines autres—que le remède d'un votant qualifié qui est refusé est par mandamus seulement et que le mandamus enlève aux *supervisors* cette discrétion dont ils étaient investis par la loi. M. Field a fini qu'il avait conseillé à ses clients d'obéir aux ordres de la Cour et qu'ils y obéissaient. M. B. F. Jonas et Edward Hermudes répliqueront à M. Field qui terminera sa plaidoirie aujourd'hui.

La règle pour mépris de Cour contre le superviseur Lewis a été renvoyée, le défendeur s'étant purgé lui-même de l'offense et s'engageant à respecter les ordres de la Cour à l'avenir.

Meeting.—Un grand meeting sous les auspices du comité central du club démocratique indépendant aura lieu demain soir sur la place d'armes, (place congo) second district. MM. Braughn, Foute, Voorhies, Steedman et Sibilsky harangueront les assistants.

Broom Rangers Junior.—Les membres de ce Club s'assembleront ce soir à 7 heures, à leur quartier-général, à la salle de l'Opéra.

Pardonné.—Le gouverneur Warmoth a fait grâce à Krebble, le boulanger convaincu de complicité dans des opérations de vol.

La Compagnie d'Elevator de grains.—Cette compagnie s'est organisée par l'élection des membres de la direction dont voici la liste nominale: L. J. Higby, J. H. Oglesby, Jas. J. Tucker, S. A. Stockdale et Lewis Higby. Les deux Higby ont été choisis l'un président, l'autre secrétaire.

Les nègres retombent dans l'indiscipline.—Un homme de couleur, nommé P. Johnson, a été arrêté sur la prévention d'avoir excité à l'émeute et causé des troubles sur la Levée. Quelques nègres voleurs de coton avaient été arrêtés et quand la police les emmenait non sans difficulté au corps de garde, Johnson à la tête de nombre d'autres, a essayé de les faire relâcher en appelant des émeutiers à leur secours.

Tentative de vol.—Louis Recasway a été arrêté au coin des rues Remparts et Ste-Anne, sur l'accusation d'avoir essayé de commettre un vol. Le recorder décidera si l'intention vaut le fait.

Assaut.—M. William Burgeois a été attaqué mercredi soir, vers 10 heures et demie, rue Dorgenois, par deux hommes inconnus qui lui ont asséné un grand coup de bâton sur la tête. Il a néanmoins réussi à s'échapper avant d'avoir été volé.

Déplorable accident.—Hier matin, vers 9 heures et demie, Robert Drady, ingénieur de la Compagnie de Pompiers "Vigilant" No 3, a été tué par F. Schubert, le chef de la Compagnie, dans les circonstances suivantes: Ils allaient faire une expédition de chasse, lorsque le fusil de Schubert est parti, la charge frappant en plein au-dessous de l'aisselle, le malheureux Drady, qui a expiré 20 minutes après. Schubert, désolé, est allé immédiatement se livrer à la police.

Décédé.—L'officier Payen, No 489, du corps de la police, est mort hier matin, laissant une veuve et huit enfants. Plusieurs mois de service étaient dûs à cet homme et sont par conséquent dûs à sa famille, qui n'a pas un dollar. Les Conseils de ville devraient ordonner en pareil cas, et comme exception, le paiement immédiat des salaires arriérés, en quelque argent que ce soit.

Le meurtre sur le chemin des Opelousas.—Ont été arrêtés comme impliqués dans cette affaire: Michael et Cornelius Connor, H. O'Rorke, John Waters, John McIntyre et Patrick Keegan. Ces quatre derniers comme complices. Cornelius a été arrêté dans la maison de Keegan, paroisse Terrebonne. Il s'était caché sous une meule de foin, le talon de la botte faisant saillie au dehors. Une vieille femme de couleur a fait remarquer cela à l'un des officiers et M. Cornelius a été tiré par la jambe. Il est accusé d'avoir tiré sur un nègre en plein jour, à Houma, et est soupçonné d'avoir trempé dans le meurtre de quatre autres. Les parties arrêtées ont été écrouées à la geôle de paroisse, mardi soir.

Feu.—Dans la soirée de mercredi, vers minuit, le feu a détruit une double maison de bois habitée par des familles de nègres, dans l'îlet borné par les rues Prytanée, Pitt, Dufossat et Belle Castle. Cette maison appartenait à MM. Keep & Caulfield.

Vol.—James Foley a été arrêté hier dans la nuit, sur l'accusation d'avoir volé $1,280 à Robert Dalton. Cette somme est assez lourde, bien que représentée en papier. Toutefois, la police dit que Dalton sortait d'une bâtisse et ne savait peut-être pas au juste l'argent dont il était porteur.

Noyé dans le Lac.—Le nom de l'homme qui fut jeté par-dessus bord et se noya dans le Nouveau Bassin, il y a quelques jours, était Michael Cannon, Irlandais, coupeur de bois à Mandeville. John Schanks, accusé d'avoir jeté à l'eau le malheureux Cannon, a été traduit devant le recorder Becker, sur un affidavit fait par l'officier spécial Geo. L. Gain, et renvoyé en prison.

Un cocher qui fait deux métiers.—Il est permis à un cocher de transporter pour rien les gens dans sa voiture, mais il n'acquiert pas par là le droit de les voler. Peter Petersen, cocher de la voiture No 17, a été arrêté mercredi soir sur l'accusation d'avoir volé un revolver, d'autres articles et $35 à Henry Lott qui, en descendant des chars de Jackson, avait loué la voiture de Petersen pour venir en ville. Il paraît que loin de lui faire prendre le bon chemin, Petersen le conduisit dans une rue obscure et déserte, et lui demanda la bourse ou la vie. Cette affaire est grave. Aussi apprenons-nous sans surprise que le recorder Becker a renvoyé le cocher en prison où il restera jusqu'à nouvel ordre.

Législature de la Louisiane.

Sénat.—Le bill suivant est mis en discussion: Acte pour régler la nomination des députés shérifs dans les paroisses d'Orléans, Jefferson et St-Bernard, et pour restreindre les pouvoirs des shérifs dans le district de police métropolitaine, à l'accomplissement des devoirs qui leur sont imposés par la loi.

Section 1re restreint le droit des shérifs de ces paroisses de nommer des députés en nombre nécessaire pour exécuter les ordres des Cours.

Section 2 porte que les shérifs, si cela est nécessaire, demanderont l'assistance du Bureau métropolitain qui ordonnera immédiatement au surintendant de la police d'appuyer les shérifs.

Section 3 requiert les shérifs de fournir au Bureau métropolitain une liste de leurs députés dans les cinq jours de l'adoption de cet acte. Les députés nouvellement nommés avant d'entrer en fonctions devront se rapporter au Bureau métropolitain.

Section 4 donne au Bureau métropolitain des pouvoirs assez généraux dans les cas de tumulte, émeute, désordres, etc.

Tout le bill est adopté finalement. MM. Bacon et Thompson se sont opposés au bill avec énergie et habileté.

Chambre des Représentants.—63 membres sont présents.

Le bill du Sénat No 231, relatif aux élections en Louisiane et pour mettre en vigueur l'art 103 de la constitution d'Etat, est mis en discussion et adopté.

Sous ce bill la prochaine élection d'Etat aura lieu le 1er lundi de novembre 1870 et tous les deux ans par la suite.

Le bill du Sénat No 268, rappelant la première section du bill général d'enregistrement passé à cette session, a été adopté moins la 3me section.

Le bill de la Chambre relatif aux mariages est adopté finalement avec les amendements du Sénat.

Le bill pour le pesage du foin passe par un vote de 50 contre 13.

L'ordre du jour est l'affaire de l'élection contestée entre Michael Casey, rad., et J. N. Judice, dém., pour la paroisse Lafayette.

La majorité du comité rapporte en faveur de Judice. Le vote pour l'adoption du rapport donne 33 pour et 33 contre.

L'orateur décide la question affirmativement en votant pour le rapport.

M. Pratt, (dém) de Claiborne, présente une résolution pour nommer un comité spécial de trois membres de la Chambre qui seraient chargés de se rendre auprès du président du bureau d'enregistrement, afin de savoir pourquoi des *supervisors* n'ont pas été nommés pour les paroisses de Bienville et de Franklin. Il est informé par une dépêche datée du 15, de Monroe, que cela n'a pas encore été fait.

La résolution est adoptée et l'orateur nomme MM. Pratt, Lange, (c) et Crawford, de Franklin, pour composer ledit comité.

Le bill du Sénat relatif à l'élection des électeurs présidentiels dans l'Etat de la Louisiane est référé au comité judiciaire. Les électeurs devront voter pour le ticket en général et un pour chaque district congressionnel.

La résolution jointe de la Chambre pour que l'Assemblée générale s'ajourne le 19 octobre pour se réunir de nouveau le 10 novembre, est lue une seconde fois et référée au comité judiciaire.

La Chambre n'étant plus en nombre pour délibérer s'ajourne à demain (aujourd'hui vendredi.)

FRANCE.

*Correspondance particulière de l'*INTERNATIONAL.

Paris, 24 septembre 1868.

On peut juger de l'importance que le gouvernement impérial accorde aux événements d'Espagne par la place qu'il leur donne dans le bulletin du *Moniteur*. Là, ils figurent en troisième ligne, après les affaires de l'Eglise d'Irlande, après l'ouverture des Etats généraux des Pays-Bas, et avant les nouvelles de Buenos-Ayres, de la république Argentine et de montevideo. Partout ailleurs que dans la feuille officielle, les nouvelles d'Espagne priment toutes les autres, c'est le gros événement du jour, ce sera peut-être le plus gros de l'année; pourquoi donc le gouvernement, qui en juge aussi bien que nous, affecte-t-il de traiter la révolution espagnole avec une apparence de dédain! Je vais vous le dire.

C'est pour ne pas avoir l'air d'être trop content. Si le *Moniteur* résumait les nouvelles d'Espagne en tête de ses colonnes, comme font les autres journaux, on pourrait se dire: Voyez comme on est pressé, à Paris, de faire connaître les nouveaux malheurs survenus à la maison de Bourbon! Et puis, les nouvelles qui courent les journaux, depuis deux jours, ne sont peut-être pas très officielles. Les affaires d'Espagne n'auront pour notre gouvernement une importance majeure que lorsque la chute du trône d'Isabelle sera un fait accompli, et lorsque toute l'Espagne aura pris son parti de cette chute. Ce jour-là, le bulletin du *Moniteur* donnera la première place aux télégrammes de St. Sébastien et de Saint Jean de Luze.

Les feuilles gouvernementales s'inspirent toutes de l'attitude du *Moniteur*; elles sont favorables à la reine et n'insèrent qu'avec répugnance les nouvelles qui marquent les progrès de l'insurrection. La *Patrie*, le *Constitutionnel*, la *France*, le *Pays* lui même, sont pour le maintien de l'ordre et pour le maintien du trône. Cette attitude lui convient; il est de bonne tenue, quand on est organe officieux, de défendre les pouvoirs constitués. D'ailleurs, ces journaux n'auraient guère été libres de faire autrement. L'attitude qu'ils ont est le résultat d'une consigne.

Ce n'est donc pas auprès d'eux qu'il faut aller se renseigner, si on veut connaître la vérité sur les événements de Madrid; ils la connaissent, qu'ils ne la diraient pas. Lisez plutôt le *Gaulois*, c'est là le vrai moniteur de l'insurrection espagnole. Hier, il nous en disait plus long que les autres. Il a devancé tout le monde, même l'agence Havas. Ses renseignements ne sont pas pessimistes; le *Gaulois* voit l'Espagne enveloppée de tempêtes; il croit à la révolution espagnole, lui. C'est un esprit-fort.

Je vous parle des journaux français, parce que leur attitude est vraiment curieuse à étudier; ils ne voient chacun, dans les événements ultra pyrénéens, que l'occasion de faire arriver leurs prétendants; car il faut vous dire que nos journaux ont, dans leur sac, des prétendants non-seulement pour la France, mais pour les autres pays. Toute leur politique est là: *Prenez mon ours*. Le *Journal de Paris* fait hier un petit *pronunciamento* en faveur du duc de Montpensier. La *Gazette de France* est pour les héritiers de don Carlos; le *Siècle* est pour la république; ainsi des autres. Qui donc est pour l'Espagne?

Autre Correspondance.

Paris, 25 septembre 1868.

La physionomie de nos journaux est curieuse; elle accuse chez tous une impatience fiévreuse, c'est à qui donnera le plus de nouvelles d'Espagne, le plus de nouvelles aventurées, bien entendu. Il va sans dire qu'au milieu du pêle-mêle général, on confond le Pirée avec un homme; on donne à des villes le nom de généraux et à des généraux le nom de villes; on prend des rues pour des places fortes.

Il n'est pas jusqu'à nos feuilles officielles qui, vouées pourtant à l'ordre par position et par tempérament, ne publient les nouvelles les plus hasardées; il semble qu'au fond, dans cet aréopage de France, tout le monde fasse des vœux pour le triomphe de la révolution. Le fait est, je puis vous en donner l'assurance, que le gouvernement de la reine Isabelle n'excite que très médiocrement les sympathies de l'Empereur. Nos agents ont pour instruction de ne pas cesser de rester convenables pour le gouvernement de la reine; mais ce n'est que de la froideur, et le comte de Girgenti voulait plus que cela.

Ce qui contribue à jeter l'inquiétude dans les conseils de Sa Majesté catholique, c'est l'attitude du Portugal et le rôle du parti ibérique. Il y a six semaines environ, m'écrit-on de Lisbonne, lors de l'installation du nouveau ministère, le vieux maréchal Sa da Bandeira interpella le roi, en plein conseil d'Etat, sur l'attitude qu'il convenait de prendre au sujet de l'incident Montpensier.

— Tant que nos illustres hôtes seront sur la terre portugaise, dit le roi, je les traiterai avec les égards dus à leur infortune et à leur rang.

— Tant que Votre Majesté exercera un devoir d'hospitalité, le ministère n'a rien à y voir, répondit le maréchal; mais le parti ibérique se remue; les émigrés affluent ici de tous les points de la frontière; il en arrive même d'Angleterre et de France; nous ne pouvons encourager de pareilles menées.

La séance fut levée au milieu d'une vive agitation.

Mais depuis un mois et demi le duc de Montpensier a pu gagner quelques ministres à son projet, et il est possible qu'on soutienne secrètement les ibéristes. Si l'on donne des facilités, des armes et de l'argent aux bandes réfugiées, et qu'on les jette sur l'Espagne, est-il point de ressources peut assurer le succès de la révolte. On partagerait le pouvoir après la victoire, et la maison de Braganza trouverait, dans ce cas, plus d'appui du côté de la France et de l'Italie, que du côté de l'Angleterre. Toutes les nouvelles d'Espagne, publiées par l'intermédiaire de l'ambassade, sont conçues dans le sens le plus optimiste. Un fait, cependant, domine tous les autres: la reine Isabelle est encore à Saint-Sébastien.

Le prince Napoléon paraît plus décidé que jamais à prolonger sa villégiature sur les bords du lac de Genève. Il est bien revenu de Prangins, ces derniers jours, mais seulement pour ramener la princesse Clotilde et ses enfants à Meudon; il retournera dans quelques jours à Prangins, et même il n'est déjà parti.

C'est M. Rouher qui fait, au ministère de l'intérieur, l'intérim de M. Pinard. A propos de ce dernier, je dois vous rapporter le bruit qui a couru de son appel fortuit à Biarritz; rien n'est moins exact. M. Pinard est bien réellement parti pour Autun, dans le département de Saône et Loire, son pays natal.

Notre correspondance de Bruxelles nous apprend que M. Henri Rochefort a dû se battre en duel ce matin, avec le fils de M. Baroche, qui lui a fait demander raison des insultes à lui adressées dans le numéro de la *Lanterne* de samedi dernier.

Ce numéro, dans lequel l'auteur déclare qu'il fait à M. Baroche "l'honneur immérité de relever sa provocation" est daté d'Aix-la-Chapelle, le 25 septembre, mais il a été, comme les précédents, imprimé à Bruxelles.

Pour ce seul fait de s'être battu en duel sur le territoire du royaume, la loi relative aux étrangers permet au gouvernement d'expulser M. Rochefort, qui n'a peut-être pas réfléchi que si l'on avait besoin d'un prétexte, il serait ainsi tout trouvé.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Elections dans l'Indiana.

Résultat fort douteux.

Elections dans la Pennsylvanie et l'Ohio.

Faibles majorités républicaines.

Leur chiffre est encore inconnu.

Un article du "World" sur un changement de candidats.

L'idée est peu goûtée.

Affaires d'Espagne.

Les grandes villes se prononcent pour la monarchie.

Les évêques lèvent des troupes pour les Carlistes.

La présence de Farragut cause de l'ombrage en Europe.

Nouvelles Européennes.

Londres, 15—Des dépêches d'Espagne rapportent que l'évêque de Tarragone, à la tête de 2,000 hommes, s'est déclaré contre la Junte.

Anvers, 15—L'usine de pétrole de Vendbois et Cie., contenant 2,000 barils d'huile et des millions de gallons de Naptha a brûlé aujourd'hui. Perte très lourde.

Lisbonne, 15—Un steamer de Rio Janeiro, apporte des nouvelles sur la capture par les alliés, de la position au confluent de Tebicuari. Lopez est allé à Villa Reed, ville de l'intérieur, abandonnant la capitale aux alliés. Les cotes étrangères allaient remonter la rivière jusqu'à Ascension.

Londres, 15—Gladstone, dans un discours à Liverpool, a discuté le fenianisme et les griefs de l'Irlande, a conseillé les réformes et a cité les paroles de Darcy McGee comme la voix de mort de l'autre côté de l'Océan.

Florence, 15—Le Vésuve est dans une éruption active.

Madrid, 15—Quarante-huit villes qui sont toutes des centres administratifs adhèrent à la junte et aux principes monarchiques. Sept villes dénoncent le clergé et les ordres religieux. La réunion des Cortes est fixée au 15 décembre. Les représentants de Cube et de Porto Rico y seront.

Londres, 15—Le système de compter les lettres dans les dépêches par le câble cessera le 1er novembre.

On rapporte que le gouvernement français a congédié 30,000 hommes de l'armée et de la marine.

Madrid, 15—L'armée sera exemptée de la nouvelle taxe.

Madrid, 15—La Junte a révoqué l'évêque de Huesca et l'évêque d'Urge parce qu'ils ont coopéré aux démonstrations carlistes.

Paris, 15—L'*Epoque* pense qu'il est probable que quelque grande puissance demandera aux Etats-Unis ce que les mouvements de Farragut signifient.

Nouvelles de Washington.

Washington, 15—Le général Hancock est arrivé.

Le Revenu a reçu aujourd'hui $261,000.

John Philip, Anglais, renvoyé tout récemment du Bureau des affranchis, s'est coupé la gorge aujourd'hui d'une manière *fatale*, (expression anglaise qui veut dire "à mort.")

Recettes des douanes du 1er au 10 inclusivement, $5,250,000.

Washington, 15—Thomas R. Laird a été nommé inspecteur du Revenu pour le district composé des deux Virginies.

Howard a envoyé l'ordre à l'assistant-commissaire du Bureau des affranchis de clore son bureau le 1er novembre.

Washington, 15—L'élection dans l'Indiana, est très serrée et il faudra attendre les retours officiels pour déterminer si Hendricks ou Baker est élu.

Holman et Voorhies sont tous deux élus, ce qui fait un gain d'un membre démocrate pour le Congrès.

Dans les élections de mardi les démocrates ont gagné 8 membres du Congrès et en ont perdu 1. Gain net 7.

Rien de plus sur les majorités dans la Pennsylvanie et l'Ohio. Mais on croit que les estimations républicaines sont considérablement trop élevées.

Washington, 15—Les derniers retours portent la majorité en Pennsylvanie de 10 000 à 15,000 et un même chiffre dans l'Ohio. Ces majorités sont probablement réduites par des retours ultérieurs.

Washington, 15—Le Président a reconnu Jno O. Drace comme consul Turc à la Nouvelle-Orléans.

Le major Justus Steinburger, payeur, a reçu ordre de se rendre à la Nlle-Orléans.

Washington, 15—L'article du *World* suggérant un changement de candidats donne lieu à une vive excitation et à une grande divergence d'opinion. Le sentiment qui domine ici évidemment est de s'en tenir aux candidats actuels comme les meilleurs représentants des principes démocratiques.

Nouvelles diverses.

New-York, 15—Le steamer H. Chauncey est arrivé d'Aspinwall avec un demi million en espèces.

Les Chériques se sont révoltés, ont battu les troupes du gouvernement et ont tué le commandant. Le général Albadia invite les troupes de Panama à débarquer dans Chérique. Il veut les battre.

Norfolk, 15—Le comité d'affaires de la convention commerciale a rapporté en faveur des résolutions de la convention de Bristol, sur les communications directes entre l'Europe et Norfolk et la Vallée du Mississippi et de l'Ohio. Le rapport est adopté et la somme de $150,000 a été souscrite. Norfolk $50,000, Nashville $25,000, Petersburg $20,000, etc. Les planteurs ont une grande réunion ici pour délibérer sur la question de souscrire $100,000.

Savannah, 15—Les démocrates ont un meeting ce soir. L'Hon. A. H. Hansend et d'autres orateurs parleront.

Charleston, 15—Coton plat et en baisse de 1/2 à 3/4. Vendu, aujourd'hui, 500 balles. Midling 22 1/2. Reçu 1072. Exporté pour le cabotage, 916 balles.

Charleston, 15—John Quincy Adams a accepté une invitation de la démocratie de Charleston pour visiter cette ville et y prononcer une harangue. Il est attendu demain soir.

Marchés européens.

Liverpool, 15, au soir—Coton calme.

Londres, 15, au soir—Consolidés 94 3/4. Bons 72 3/8, sans dividende.

Havre, 16, au soir—Coton plus facile.

Havre, 15—Coton calme. Très ordinaire 137.

Marchés américains.

New York, 15—Coton lourd à l'ouverture et en baisse, mais ferme à la clôture. Vendu aujourd hui 600 balles. Midding 25 à 25 1/2, fermant sans offres de vente. Fret calme.

New-York, 15—Argent un peu plus recherché. Or faible à 137 7/8. Sterling faible. Bons en hausse de 1/2.

New-York, 15—5-20, 113 5/8; 10 40, 105 3/4, balance à la sous trésorerie: $95,000,000.

Baltimore, 15—Coton fléchissant. Middling nominal à 25 1/2 et 26.

Savannah, 15—Coton fermé à la clôture. Vendu 525 balles. Mid. 23 1/2 à 24. Reçu, 1699. Exporté pour le cabotage 172 balles.

Mobile, 15—Coton plat. Mid. 22 à 22 1/2. Vendu, aujourd'hui, 400 balles. Reçu 360. Exporté 70.

Cincinnati, 15—Farine de famille 8 50. Avoine 59. Whiskey, 1 25. Porc 30. Bacon 13 1/2. Jambons 18. Foin 18 à 19.

St Louis, 15—Tabac lourd et sans changement. Farine superfine 5. Mais 91. Graisse 18. Whiskey 1 27.

Louisville, 15—Vendu 21 b. de tabac de 5 à 13. Farine superfine 6 25. Porc 30. Graisse 19. Whiskey 1 33.

Nouvelles des rivières.

Louisville, 15—La rivière tombe avec 4 pieds 3 pouces d'eau dans le canal. Temps clair et agréable.

Vicksburg 15—Descendant, le steamer Alps, avec des barges de charbon, à 3 P. M.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud Ouest, 15, 8 h. P. M.—Arrivé. le navire français la Louisiane, capitaine Teuffel, du Havre, sur lest. Pas de départs.

(*Dépêches d'hier Soir.*)

Washington, 15—Le sommaire suivant est tiré d'une masse de rapports divers et brefs: Majorité radicale en Pennsylvanie, 10,000 environ. Election de Coodle plus probable.

La Législature est républicaine par une majorité réduite, ce qui assure l'élection d'un sénateur républicain à la place de Buckalew.

L'*Age*, de Philadelphie, porte la majorité radicale dans l'Etat à 3,000.

Ohio—Les derniers avis indiquent que la majorité républicaine est de 15,000.

L'élection dans l'Indiana est très serrée. L'élection de Baker est cependant regardée comme certaine. Les démocrates soutiennent que Voorhies est élu.

Le temps est toujours froid et pluvieux.

Londres, 15—La doctrine américaine est pleinement maintenue dans le traité qui vient d'être conclu au sujet de la naturalisation. Johnson et Stanley s'occupent maintenant de l'affaire de l'Alabama.

Burlingame et les Chinois [illegible].

Le Vésuve devient violent. D'immenses torrents de lave s'échappent du cratère.

Liverpool, 15, après-midi—Le coton tend à la baisse.

Hâvre, 15—Coton 138. Coton sur mer 137.

Greensburg, Pa., 15—Les retours de tous les bourgs dans le 21e district donnent à Covode, dém., une majorité de 28. C'était le district douteux.

New-York, 15—Coton un peu en baisse. Mid. Upl. 25 à 25 1/2. Or 137 7/8. Sterling 109 3/4 à 110 1/8.

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 15 octobre.

Le marché monétaire est calme et quelque peu facile. Le taux de l'intérêt, dans les rues, est de 10 pour cent par an à 1 pour cent par mois les billets de premier ordre et 1 1/4 à 1 1/2 ceux de second ordre. Le papier de commerce No 1 est coté à 1 pour cent par mois et le No 2 à 1 1/2 à 2. Des billets hypothécaires se font, de temps en temps, à 10 à 12 par an ceux de premier ordre et 13 à 15 ceux de second ordre.

L'or a ouvert à 138 à 138 1/4 contre 137 3/4 à New-York et, après s'être vendu à 138 1/8, a fermé à 138 1/8 à 138 3/8. Les opérations comprennent $3000 et $4000 à 138 1/8, $4000, $12,000 et $20,000 à 138 1/4; $10,000 à 138 1/8 à 138 1/4, $10,000 à 138 3/8, $5000 et $3000 à 138 1/2. Hier soir (mercredi) au Board des courtiers $6000 se sont vendues à 138 1/8; $15,000 à 138 1/4 et $25,000, option du vendeur, dans le courant du mois, avec intérêt, à 137 3/4—Dans l'argent, une vente de 15,000 piastres mexicaines a été faite à 3 pour cent de prime en or. Nous cotons les demi piastres américaines à 135 à 135 1/2; les piastres mexicaines à 142 1/4 à 142 1/2 en monnaie courante et 3 pour cent de prime en or.

Le change étranger a baissé avec l'or à New-York. Les offres ont été modérées et la demande assez bonne. On a vendu 1000 livres sterling No 1 à 149, 2000 livres à 149 1/4, 2000 livres (1000 et 1000) à 149 1/2, 4000 livres de banque à 150, 3000 livres en change de commerce de premier ordre, à vue, à 150 1/4 et 1200 livres de banque 151. Dans le change sur France, 40,000 francs, en change de commerce No 1, à 3.81 et 300,000 (100,000 et 200,000) à 3.80. Nous cotons la livre à 148 1/2 à 148 3/4 le commencement, 149 à 149 1/2 le clear bon à No 1, 150 à 150 1/2 et 151 le change de banque; le change sur France, à 3.81 1/4 à 3 80 le change de commerce et 3.78 3/4 à 3.77 1/2 le change de banque.

Le change américain a été calme mais ferme. Les banques ont tiré sur New York à 1/4 d'escompte. Les ventes sont: $10,000 et $10,000 de banque, à vue, sur New York (une banque à une autre) et $25,000 de banquiers, à vue, à 3/8 d'escompte; $20,000 à 5/16, $10,000 et $10,000 en change de commerce, à 7/16 $5,000 à 1/2, $10,000, à trente jours de vue, à 3/4 et un check de $2,000 en or, sur New York, à 5/8.

Aucune vente d'actions n'a été annoncée.—Il y a eu augmentation d'offres d'obligations de la ville portant dix pour cent; les courtiers les ont achetées, en petits lots, à 65 à 65 1/2.—$1500 en mandats de la Convention se sont vendues à 58 et $10,000 en mandats de l'Etat à 65 1/4. Les billets de la ville n'ont pas changé. Une vente de $2000 a eu lieu à 36 3/4. Hier soir (mercredi) au board des courtiers, $5000 ont changé de mains à 36 3/4. Les courtiers ont acheté les petites sommes à 31 à 37 1/4 d'escompte et vendu à 36 à 36 3/4.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Jeudi soir, 15 octobre 1868.

Coton—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 2800 balles qui ont changé de mains à une baisse de 1c, le good ordinary ayant clos à 21 3/4 à 22 c, le low middling à 22 3/4 à 23 3/4 c, le middling à 23 à 23 3/4 c, et le strict middling à 23 3/4 à 23 3/4 c.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1868, balles		3044
Reçu depuis notre dern. rapport	5826	
" précédemment	81811	
		50637
Expédié aujourd'hui		2381
" précédemment	49627	49687
Stock en mains		44051

Fret—Les offres de coton pour les ports étrangers ont considérablement diminué, mais il ne s'est opéré que peu de changements dans la liste maritime. La demande de capacité pour le cabotage suffit et au delà aux places que peuvent offrir les vapeurs réguliers qui font ces trajets et le besoin de voiliers pour les mêmes voyages commence à se faire sentir. Les taux n'ont subi aucun changement excepté ceux qui regardent Liverpool lesquels ont baissé. Cotes: Coton sur vapeurs pour N York et pour Philadelphie 1c et la liv, pour Boston 1 1/4 c, coton pr Liverpool 3/4 d la liv., tabac pour New York $10 le boucaut, farine pour New York 80 à 85 c pour Boston et pour Philadelphie $1 le baril, mais pour N York 18 cts le boisseau. pour Boston 18 à 20 cts. Sur voiliers les taux demandés en ce moment sont: Coton pour Liverpool 5/8 d la livre, coton pour le Havre 1 1/4 cent la livre, pour Brême 1 3/8 cts la livre, mais pour Liverpool 18 et 20 c le boisseau. Tabac pour Liverpool 50 s et pour le Havre $12 à 13 c le boucaut.

Sucre—Le stock de sucre de Cube s'affaiblit et celui des grades meilleurs est épuisé. La demande pour le placement est active et les prix ont une tendance à la hausse. Nous cotons 13 à 13 1/4 c le sucre en caisses, grades pour l'épicerie et le sucre en boucauts 12 à 11 1/4 c. Le sucre de la Louisiane se vend en détail à 14 c la livre de fully fair.

Melasse—Nous n'avons à signaler aujourd'hui aucune vente de mélasse, mais nous cotons celle de Cube, à prendre par cargaisons à 35 à 45 et 50 c le gallon, selon la qualité.

Arrivages de l'Ouest—Depuis notre revue d'hier il ne nous est arrivé aucun bateau de l'Ouest.

Farine—Nous avons encore à signaler un marché calme et déprécié, et toutes les affaires ne s'y font que pour le placement. La superfine est rare et en demande tandis que les grades meilleurs abondent. Les principales ventes, aujourd'hui se sont bornées à 1600 barils dont 500 et 100 barils d'extra de choix à des conditions privées, 100 de fine à $5 75, 180 de superfine, en lots à $6 75, 100 de double extra à $7 60, 50 do à $7 62 1/2, 50 do à $7 75 et 150 d'extra de choix à $11 25 le baril.

Maïs—Le débarcadère manque ou est près de manquer de maïs et, conséquemment il ne s'y fait que peu d'affaires. Le stock en magasin est tenu fermement à des prix pleins. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 750 sacs, dont 500 de mélangé nouveau à $1 02 1/2, 50 de blanc nouveau à $1 05 et 190 de blanc vieux, en magasin à $1 10 le boisseau.

Avoine—Il n'y a pas d'avoine au débarcadère, et le stock en magasin est tenu à des prix plus élevés. Ventes, aujourd'hui de 50 sacs à 63 cts, 125 de choix à 64 c, 500 à 62 c et 75 à 63 c le boisseau. En tout 750 sacs.

Son—Il s'est fait, aujourd'hui, des ventes de 100 sacs de son à $1 22 1/2 les 100 livres; ne montrant aucun changement des prix d'hier.

Foin—Un lot de 50 balles de foin de choix de St Louis à $27 et un lot de prime à $25 la tonne. Le prime est coté à $25 à $26. Le foin de l'Ouest prime et choix est rare et en demande.

Porc—Nous n'avons à signaler aujourd'hui, aucune vente ronde, mais le marché est ferme à $32 le baril de mess. Le détail se fait à $32 50 le baril.

Saindoux—Il ne s'est fait que des affaires en détail à 20 c la livre de prime en tierçons et en barillets 22 c. En gros, coté à 19 c la livre plus bas. Un lot de 20 tierçons s'est vendu à 20 cts la livre.

Bacon—Il ne se fait que des affaires en détail à 13 3/4 c la livre d'épaules à 17 c pour les côtés clear ribbed, 17 3/4 pour les côtés désossés et 19 à 21 cts pour les jambons sucrés au sucre.

Farine de maïs—Il ne se fait que des affaires en détail à $4 50 et $4 75 le baril de farine séchée au four.

Beurre—La demande continue à être modérée et l'approvisionnement bon. Le beurre de l'Ouest se vend lentement à 25 à 35 c la livre, selon la qualité et celui Nord, 40 à 47 cents pr le goshen bon et de choix.

Fromage—Le marché est bien approvisionné de fromage et les prix de l'article sont stables. Le fromage de choix de l'Ouest est coté à 20 c la livre le Reserve et Factory, 16 à 18, le fromage-crème du Nord et l'Eglish Dairy 18 à 20 cts. skim 10 à 12 cts la livre.

Haricots—Les haricots du Nord sont calmes [illegible] 0 le baril Il n'y a que peu de ha[illegible]uest sur le marché. [illegible] y en a que peu sur le marché [illegible] nominaux. Nous cotons la lavée [illegible]re, la native de la Louisiane 25 à 30 [illegible] de glouterons 15 à 20, Texas [illegible] 28 à 30 la livre.

Décédée, hier, à midi et demi, à l'âge de vingt-et-un an, Marguerite Emma Gelpi, fille de Pablo Gelpi et de feue Rosa Viosca. Les amis et les connaissances des familles Gelpi, Viosca et Ferrandez sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi. Le convoi partira de la maison mortuaire, numéro 269, rue de Chartres, entre Ursulines et Hôpital, à 4 1/2 heures précises.

Nlle-Orléans, le 16 octobre 1868.

Décédé, jeudi, 15 octobre 1868 à midi, à l'âge de 59 ans, Gustave Cruzat, caissier de la banque des "Mechanics and Traders". Ses funérailles auront lieu aujourd'hui (vendredi), à quatre heures et demie de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 102 de la rue du Canal.

Décédée hier, à 5 heures P. M., Mme veuve Joseph Lenes, née de Marand, à l'âge de 61 ans. Les amis et connaissances de son fils Joseph Lenes et de son gendre J. B. Correjolles sont invités, sans autre invitation, à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures P. M. Son corps est exposé rue Marigny, No 124, entre Craps et Amour.

Décédée hier soir, à 5 heures P. M., Jeanne Marie Henriette, âgée de 3 ans et 3 mois, fille de Henry Trémoulet et de Marie Célestine Lanve. Les amis et connaissances des familles Trémoulet et Lanve, sont priés d'assister aux funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, à 4 1/2 heures précises du soir.

Le convoi partira de la résidence de son père, à l'angle des rues Esplanade et Royale.

$100,000 DE BILLETS DE VILLE
Seront achetés au plus haut prix du marché,
AU BUREAU DE CHANGE
De J. BRETTE,
6......RUE ST-CHARLES......6
Ainsi que l'Or, l'Argent, Diamants et Bijouterie.
Ouvert de 7 heures du matin à 5 heures du soir. 18oct—2mPP

AVIS,
Aux Contribuables de l'Etat, dans le Deuxième District.
Vous êtes requis de vous présenter, de suite à mon bureau, (Bâtisse des Cours, en face la Place Jackson) pour acquitter la TAXE SPECIALE D'UN POUR CENT prélevée sur la valeur absolue des meubles et immeubles de l'Etat, conformément au tableau d'assessment de l'année 1867.
La susdite taxe doit être consignée en paiement des coupons dus sur les obligations (bonds) émis avant le 1er mars 1867, de tous les mandats d'Etat et de Convention et au rachat des certificats de dette émis en vertu de la loi No 5 de 1869.
L. E. LEMARIE, Percepteur des Taxes d'Etat dans le 2me District. 16oct—6f

Avis aux Contribuables de l'Etat.
Vous êtes priés de passer à mon bureau, à l'angle des rues Adèle et Nouvelle Levée, pour y payer la taxe de 1 pour cent destinée à acquitter l'intérêt des obligations (bonds) de l'Etat, les mandats, les certificats de dette et les mandats de la Convention. Elle est prélevée sur la valeur totale assessée des meubles et immeubles qui figurent sur les tableaux d'assessment de 1867.
HENRY BENSEL, Percepteur des taxes de l'Etat dans le 6me District de la ville de la Nouvelle-Orléans. 16oct—1m

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer Pontchartrain.
Nouvelle-Orléans, 10 octobre 1868.
Les actionnaires de la Compagnie du chemin de fer Pontchartrain sont priés de se réunir dans le local de la banque de MM. Pike, Lapeyre & Brothers, rue du Camp, le MARDI, 27 du courant, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pour décider s'ils accepteront ou non, l'acte No 140 de la Législature, intitulé: "Acte pour augmenter le capital et étendre les pouvoirs de la Compagnie du chemin de fer Pontchartrain".
16oct—12 WM J. CARTER, Secrétaire.

Au Public.
Nouvelle-Orléans 14 octobre 1868. Rue Toulouse, No 20
Je certifie que j'ai acheté, chez MM Fernandez & Villa, une moitié de billet, Nos 8—55—61, classe 570 de la Loterie de l'Etat de Kentucky; que cette moitié de billet a gagné la moitié du gros lot, dont j'ai reçu le montant, aujourd'hui, de M. Chas. T. Howard en un check sur MM. Pike, Lapeyre & Brothers.
16oct—2—PP J. CODET.

CARABINES WINCHESTER.
Ayant reçu un stock complet de ces Carabines, nous sommes à même de répondre promptement à la demande. On reconnaît, aujourd'hui, que cette arme n'a pas d'égale dans le monde sous le rapport de la rapidité du tir et de l'aisance à la charger. Elle égale toutes les autres sous le rapport de la simplicité, de la durée, de la précision, de la pénétration et de la sûreté. Chaque arme est garantie. Le dépôt des fabricants est au No 3 de la rue Vieille Levée, en face du Bureau de Poste de la Nlle-Orléans.
16oct—1m FOLSOM BROTHERS, Agents.

Trouvé,
Lundi soir, vers les 10 heures, au coin des rues Canal et Claiborne, UNE ROTONDE (ou châle de femme.) La personne qui l'a perdue peut la réclamer au bureau de "l'Abeille" en payant les frais d'annonce. 16oct—3f

Pertes sur mer payables à New-York ou en Europe.
La Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane, dont le bureau est au No 120 de la rue de la Commune, annonce à ses amis et au public qu'elle a conclu des arrangements pour le paiement des pertes sur polices d'assurance de mer, à New York, Liverpool, Londres et au Havre. On obtiendra les traites pour toutes pertes, ainsi que les taux réguliers pour prime établis par le tarif du Bureau d'Assurance de la Nlle-Orléans.
Nlle Orléans, 15 octobre 1868
16 oct—1m

Société de Bienfaisance et d'Assurance Mutuelle de la Vie DE LA LOUISIANE.
Directeurs.
J. M. Lapeyre, W. S. Mount,
John Robinson, L. E. Forstall,
H. Zeigler, Wm McCulloch,
L. M. Marks, Wm Cramy,
R. S. Schmidt, T. B. Finley,
Wm Cooper, Anthony Sambola,
W. R. Pike, Patrick Irwin,
David Mitchell, John C. Bennett,
J. Caulfield, C. Cavaroc,
Gerard Stith, W. O. Nichols.
Officiers.
JOHN DAVIDSON .... Président.
W. S. PIKE .... Vice-Président.
R. W. YOUNG .... Secrétaire.
L. A. FOURNIER .... Trésorier.
W. E. KOONTZ, Avocat.
W. O. NICHOLS, Médecin examinateur.
N. C. FOLGER, Agent.
Bureau: No 120 rue Carondelet (Bâtisse Davidson.)
16oct—1m

HUITIEME ETAT ANNUEL DE LA
Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans.

Total des primes dans l'année expirée le 30 sept 1868		$124,196 82
Savoir: Primes d'incendie	$89,280 45	
Primes de mer	20,290 21	
Primes d'incendie	20,612 76	124,193 42
En moins—Primes remboursées	2,603 96	
Primes non engirées	14,440 60	16,841 56
Montant net des primes		$107,354 46
PERTES PAYÉES		
Pertes par incendie	$13,888 39	
Pertes sur mer	14,413 16	
Pertes sur les rivières	17,400 38	
	$45,701 93	
Réassurances	9,950 00	
Quinze pour cent de réfaction	11,705 72	
Taxes et revenu intérieur	6,064 42	
Dépenses, loyer et intérêt moins l'intérêt et profits et pertes	18,341 50	91,743 54
Bénéfice net		$15,610 92

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Effets recevables	$17,032 69
Primes en voie de perception	12,384 47
Prêts garantis	4,631 13
Prêts sur hypothèque	15,000 00
Placé en actions de banques	41,315 00
Actions du Vallette Dry Dock Company	7,000 00
Actions du Good Intent Towboat Company	700 00
Actions de la Comp. d'Ass. de l'Union	6,215 00
Scrip des Compagnies d'Assurance	17,347 50
Propriété foncière	8,643 73
En caisse	20,947 41
Billets de souscription	93,360 68
	$250,5[illegible] 96

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie
E. GANUCHEAU, Président.
L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermentés et signé pardevant moi, ce 15 octobre 1868.
S. MAGNER, notaire public.

La Direction a résolu de payer SIX POUR CENT D'INTERET sur les certificats de profit non encore payés, à partir du 9 novembre prochain. Elle a, en outre, déclaré un dividende scrip de trente trois un tiers pour cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 30 septembre 1868—dividende pour lequel il sera émis des certificats à partir du 15 décembre prochain.
E. GANUCHEAU, Président.
A. BALDWIN, Vice-Président.
L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

DIRECTEURS
De la Comp. d'Ass. Mutuelle de l'Etat de la Louisiane.

O Bercier,	A Baldwin,	D P Logan,
Chas J Leeds	A Palacio,	J Zolley,
D Bouligny,	William Heyl	S Cambon
E H Harris,	Alex Marks,	A Terrou,
J Lepenc,	D L Kernion,	J Digne,
L H Gardner,	W B Conger,	G B Baccand,
Thos Biele,	A Elmer Bader,	M J Hauch,
Alz McGregor,	A D Grieff,	E Ganucheau,
J A Bossaton,	F Laborde,	A Waldkirch,
O Hopkins,	S Herrmann,	C H Mouton,
L P Pothier,	E Bordelais,	E F Mioton,

16 oct—1m

CHARBON. CHARBON.
COAL
Charbons Pittsburg et Anthracite de la meilleure qualité à vendre, au plus bas prix du marché. On reçoit les ordres sur la Levée, en face de la rue de l'Esplanade, et au No 60 de la rue Carondelet.
16 oct—6f D. STICKNEY.

Une Grande Assemblée aura lieu
SAMEDI SOIR, 17 *OCTOBRE* 1868,
A sept heures et demie,
SUR LA PLACE D'ARMES.
(Ancienne Place Congo)
Sous les auspices du Comité Central des clubs démocrates indépendants.
Les Hon. Geo H. Braughn, Albert Voorhies, M. A. Foute,
Le général J. B. Steadman, M. F. M. Sibilsky et plusieurs autres orateurs distingués parleront au meeting.
Tout le monde est cordialement invité à venir entendre discuter les questions nationales et locales.
Geo. McD. Burke, Louis Prados, L. E. Lemarié, Jos. M. Hardy, C B Rice, } Comité d'arrangement.
J Paris Childress secrétaire du comité central des clubs démocrates indépendants. 15oct—2f

Quartier-Général des Broom Rangers.
Les directeurs et les membres des différents comités sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu, CE SOIR, vendredi, à sept heures et demie.
C. H. ESLAVA, Secrétaire.
Les dames et les messieurs qui prennent part au concert sont priés de se réunir, au théâtre de l'Opéra, SAMEDI, 17 du courant, à 11 heures du matin pour la répétition.
16 oct—1f CARLO PATTI, Directeur.

Quartier-Général du Club Espagnol Infantes de Seymour.
Les membres de ce Club se réuniront samedi prochain 17 du courant, à 5 h. et demie de l'après-midi, en uniforme complet pour aller recevoir une couronne d'une dame du Deuxième District, rue St Pierre et une autre [illegible] du Troisième District.
Par ordre du Grand Marshal.
16 oct—2 V. PLANELLAS.

Cuartel-General del Club Español YNFANTES DE SEYMOUR.
Los miembros que la componen se reuniran el Sabado proximo 17 del corriente, a las 5 y media de la tarde, con uniforme completo, para recibir una corona por una señora del 2do Districto, calle San Pedro, y una otra por una señorita del 3o Districto, calle Morales.
Por orden del gran Marchal.
16 oct—2f V. PLANELLAS.

LANTERNES! LANTERNES!
POUR LES SUCRERIES.
La Compagnie d'Huile Septoline peut fournir aujourd'hui des lanternes perfectionnées, de la septoline qui ne fait pas explosion; les becs "Comet" et "Sun" perfectionnés qui avec l'huile, nous permettent de satisfaire les acheteurs.
Nous avons également un grand assortiment de LAMPES, becs, LANTERNES et GARNITURES DE LAMPES, variées et des derniers genres. Nous offrons le tout à prix [illegible], à notre dépôt, No 15 de la rue Dauphine, près Canal.
J. F. CRUST, propriétaire de la patente.
E. M. HOOPER, agent général.
16oct—6f

Achetez vos Lainages chez
GUEBLÉ & NIPPERT,
137....RUE DU CANAL....137
(BATISSE TOURO)
Qui offrent leur grand assortiment de Lainages à très-bas prix ainsi qu'un choix de châles tricotés à $1 et $1 50, valant $3;
Manteaux et Sacs pour enfants;
Bonnets, Bas et Chaussettes pour enfants;
Manteaux à la mode;
Gants drap pour dames et messieurs et enfants;
Fichus, Capelines, Frileuses, etc.;
Costumes drap pour garçons de tout âge;
Echarpes pour dames et messieurs.
Tous ces articles devant être écoulés promptement, vu leurs bas prix, les dames sont invitées à venir faire leur choix au plus vite.
11oct—1m—PP—DMerV

C. DUHAMEL, opticien,
111, *rue du CANAL, près de la Banque d'Amérique, ci-devant rue de Chartres.*
Tient un grand assortiment de LUNETTES pour toutes les vues.
M. DUHAMEL ayant une longue pratique comme opticien, fabrique pour les personnes qui ont besoin de lunettes qu'il peut adapter aux yeux faibles des verres qui ne produisent pas les mauvaises conséquences qui sont ordinairement la suite de l'emploi de mauvaises lunettes.
Ses verres de lunettes fabriqués spécialement pour lui sont garantis parfaits.
Il recommande comme une grande amélioration lunettes à double foyer, pour voir de près et de loin dans les mêmes verres. Aussi les verres cylindriques pour myopes et presbytes.
Les verres en vrai cristal de roche (pebbles) sont appliqués scientifiquement aux vues, auxquelles ils sont propres—ces verres n'étant pas également bons pour de certaines affections de la vue.
En magasin: Une immense variété d'instruments de toutes natures, tels que:
Théodolites, Niveaux, Compas, Baromètres, Thermomètres, Télescopes, &c., &c. } pour l'arpentage. Longues-vues marines, Jumelles de théâtres, Boîtes de compas, Baromètres de toutes sortes, Machines électriques, Microscopes, &c., &c.
Instruments de mathématiques, livres et cartes stéréoscopes et vues stéréoscopiques.
[illegible] pour illumination.
A vendre en gros et en détail. 15oct—1m

TAXES.
Mandats de l'Etat, pour le paiement de toutes les taxes et licences de l'Etat, à vendre par
J. HERNANDEZ, No 11 de la rue Carondelet.
15 oct—3m

CAFE MOKA,
Encoignure Madison et Chartres.
Mr. SPARICIO a l'honneur de rappeler à ses nombreux amis et au public en général qu'il a toujours chez lui de bon café moka, et [illegible] un grand assortiment des meilleures liqueurs [illegible]; il recommande tout particulièrement l'absinthe. 15 oct—1m

ILET DE TERRE A LOUER.
A LOUER. Un îlet de terre avec bâtisses, écurie, &c., situé dans la rue Dumaine, à deux îlets du Bayou St-Jean, très avantageusement situé et cultivé en jardin [illegible].
MANUEL ELLIOT.
15oct—3f Passage de la Bourse, No 6, près Bienville.

Café Démocrate,
No 58......RUE ROYALE......No 58
(Près Bienville—Nouvelle-Orléans.)
W. O. MARK, Propriétaire.
Le public trouvera dans cet établissement la meilleure Bière, Vins du Rhin, Liqueurs, &c. 15oct—3m

Avis aux Contribuables de l'Etat.
Vous êtes priés de venir payer à mon bureau No 116 de la rue Carondelet la taxe de 1 pour cent destinée au paiement de l'intérêt des obligations de l'Etat, des mandats de la Convention. Cette taxe est prélevée sur la valeur de tous les meubles et immeubles assessés en 1867.
F. C. MAHAN, Percepteur des taxes d'Etat dans le Premier District de la ville de la Nlle Orléans. 14oct—1m

Remerciements.
Je souffrais depuis huit ans d'une affection cancéreuse (carcinôme) à la partie extérieure de l'œil gauche et je m'étais adressé aux médecins les plus éminents de New-York et de la Nouvelle-Orléans, sans obtenir le moindre soulagement. Mon mal était incurable. Je m'adressai, dans mon désespoir au Dr Thiele, No 259 rue Bienville, entre Tremé et Marais, dont je ne saurais trop vanter le talent [illegible]. Et bien m'en prit! Dans l'espace de deux mois j'étais entièrement guéri.
Et maintenant je présente l'expression de mes remerciements au Dr Thiele et j'engage ceux qui sont atteints d'un mal semblable à s'adresser à lui, leur garantissant une prompte et sûre guérison.
JULES COUET, No 20 rue Toulouse. 14oct—6f

Théâtre de l'Opéra.
L'Administration voulant donner aux représentations des grands ouvrages nouveaux toute l'importance qu'ils exigent, désire se procurer, comme l'an dernier pour l'Africaine, des choristes supplémentaires.
S'adresser tous les jours de 2 heures à 4 heures au Théâtre de l'Opéra, au bureau de M. Gravier. 14oct—1M.

Demande de Sucrier.
On demande immédiatement un Excellent Sucrier. S'adresser à BLANCHIN, AGIRAUD,
14 oct—3f No. 82 de la rue Vieille-Levée.

Mme. Vve. BAUSSET,
ACCOUCHEUSE.
A l'honneur d'informer les dames de sa clientèle qu'elle est de retour à la Nouvelle-Orléans. Sa résidence est toujours rue Dumaine No 73 entre Royale et Bourbon. 14oct—1m

Demande de Commis.
On demande un bon commis correspondant en Français et en Espagnol. De bonnes recommandations sont indispensables.
Adresser C. D. P. Lock Box No 861 P. O. 14 oct—6

I. O. O. F.
Au Public.
Avis est donné que le 19 novembre prochain, la nouvelle salle des Odd Fellows sera dédiée, et les cérémonies se termineront dans la soirée par un grand bal dont les détails seront publiés dans quelques jours.
Par ordre du COMITÉ D'ARRANGEMENTS. 13oct

Volés
Au soussigné, le 10 octobre 1868.
1o.—Les mandats suivants sur le Trésorier de l'Etat,—savoir No 2 58 g. No 1, pour $50 et No 2158 g No 2, pour $50.
2o—Les certificats suivants de dette, du Bureau des Commissaires des levées de l'Etat de la Louisiane savoir: Nos. 385 et 389.
3o—6 billets datés du 2 juillet 1868 tirés par Wm. Leonard, à son propre ordre et endossés [illegible] Ne varietur, [illegible] et garantis par hypothèque—1 pour $100, échéant le [illegible] novembre, 1 pour $100 échéant le 1er décembre 1868, 1 pour $100 échéant le 1er janvier 1869, 1 pour $150, payable le 1er février 1869 et 1 pour $1[illegible] payable le 1er [illegible] 1869.
4o.—Deux billets de $45, à mon ordre, tirés par Miguel Rabel.
5o—Ma redingotte, ma montre et ma chaîne, en or, No. 11 614, J. Tobias & Co, Liverpool, 2 paires de boutons de chemises, en or, 1 paire de boutons de chemises, en or.
Le public est prévenu de ne pas négocier les susdits billets, car le paiement en a été arrêté.
13 oct—3f BERTRAND SALOY.

Changement de Local.
J. E. VILLAVASO,
Négociant-Commissionnaire en général,
Agent pour le célèbre VIEUX WHISKY BOURBON rectifié, de McIlvain—vient de transporter son magasin du No 6 Vieux Magasins au No 102 rue Poydras, entre les rues Camp et Magazine. Il a constamment en main: Farine, Porc, Jambon, Graisse, Toile d'emballage, Cercles en fer pour balles, Whiskey, Mais, Avoine, &c. 11oct—6

Attention, Cultivateurs!
100,000 Plants de RAMIE, équivalant à $5,000, seront fournis—pour le mois de mars prochain—au cultivateur [illegible] qui désire exploiter à un compte-à-demi cette importante culture. [illegible] S'adresser à J. NAUDCA, coin St-Pierre et Royale. [illegible]

Whiskey! Whiskey!
La Maison O. Kernel, de Cincinnati, offre du Whiskey à $1.20 le gallon—S'adresser chez MANUEL, 31, rue Dumaine (entre Chartres et Levée), seul agent de notre maison pour la Nouvelle Orléans. 11 oct—1m

Entrepôt de Tapis et de Toiles cirées
ELKIN & Co.,
168.........Rue du Canal.........168
En face de Christ Church.
Reçoivent, en ce moment, de Nouveaux Genres de Tapis en VELOURS, BRUXELLES, TROIS PLIS et INGRAIN.
Egalement: TOILES CIRÉES, STORES, RIDEAUX DENTELLES et DAMAS.
Et un grand assortiment d'articles de TAPISSERIE, qu'ils vendront aux plus bas prix du marché, au comptant.
13sept au 31 déc PP

A. BROUSSEAU & Co,
17.........Rue de Chartres.........17
IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES Chinoises et cocos, COUVERTURES de tables et de pianos, STORES, DESSOUS DE TABLES, DEVANTS DE CHEMINÉES, NATTES, TOILES CIRÉES pour voitures et tables. TOILES CIRÉES dites enamelled.
ETOFFES A RIDEAUX, dentelle reps Damas. CORNICHES, BANDES, FLECHES, GUIMPES et GLANDS; CRIN, PELUCHE, MOQUETTE, etc.
27 sept—1an—PP

AUX PROPRIETAIRES
DE LA
NOUVELLE-ORLEANS.
On se propose d'organiser les propriétaires de la ville de la Nlle Orléans en association, à l'effet d'amener, toutes les fois que leurs intérêts seront en jeu,—un concert d'actions de leur part—soit qu'il s'agisse de faire adopter des lois, d'encourager le progrès, d'empêcher une législation nuisible à l'Etat ou à la municipalité, d'établir un système de taxes équitable et de veiller à ce qu'il soit convenablement appliqué.
La liste qui porte déjà les signatures d'un très grand nombre des propriétaires les plus riches et les plus respectables de la ville, est déposée aux bureaux de MM. G. P. Ohmdey & Co, No 17 du Passage de Bourse, entre les rues Canal et Douane, où peuvent venir se faire inscrire tous ceux qui désirent devenir membres de la société.
Dès que la liste aura reçu les signatures des principaux propriétaires, il sera annoncé une assemblée publique dans un but d'organisation immédiate.
L'influence qu'une société de ce genre est susceptible d'exercer sur l'amélioration et l'embellissement de notre grande ville, et sur le bien-être de ses habitants, est si évidente qu'aucun propriétaire ne saurait lui refuser son appui. 13 oct—1mf

Argenterie plaquée
Une grande variété d'argenterie plaquée, fine, anglaise et américaine, telle que huiliers, corbeilles à fruits, corbeilles à cartes, services à café, pots à glace, tasses et gobelets. En outre, une excellente qualité de cuillers et de fourchettes en plaqué, couteaux de table, couteaux de poche, ciseaux et aiguilles.
On trouvera constamment en vente un assortiment de BIJOUX, DIAMANTS, PENDULES, PORCELAINES, BRONZES et ARTICLES DE FANTAISIE.
A. B. GRISWOLD & CO.
Au coin des rues Canal et Royale, fabricants et importateurs d'argenterie et d'argenterie plaquée, coutellerie, fusils et pistolets. 15oct—1m

Intéressant pour tous.
Une chose qui réussit toujours.
Le "Pain Paint" guérit des rhumatismes, de la névralgie, des plaies de longue date, des ulcères, des foulures, des hémorroïdes, des douleurs, du mal de tête [illegible]. L'effet est magique. Faites en l'essai et vous ne voudrez plus vous en passer. [illegible]
JOHN GRAVES, son agent. No 47 de la rue Carondelet. 15oct—1m.PP

A. SORRE. E. SORRE.
PARIS. NEW-ORLEANS.
A. SORRE.
Importation directe d'articles de fantaisie de Paris:
33, RUE DE CHARTRES, N. O.
52 rue Paradis Poissonnière, 152, faubourg St-Denis } Paris.
Rubans, trimming, fleurs, dentelles, chapeaux, fleurs, bijouterie, plumes, petits velours, &c.
Cette maison reçoit chaque mois des nouveautés achetées à Paris par M. A. Sorre lui-même, sans l'intermédiaire de commissionnaires.
8sept—1m PP A. SORRE.

FANTAISIES NOUVELLES.
La Maison Herbès offre en ce moment à sa clientèle un des plus beaux assortiments d'articles de MODES et NOUVEAUTÉS qu'il y ait sur le marché.
Le stock qui est un des plus variés, se compose de CHAPEAUX de toutes les formes et pour tous les âges, FLEURS, PLUMES, RUBANS de toutes qualités et largeurs, FRANGES et GALONS, PASSEMENTERIES, BLONDES, CREPES, TULLES, BRODERIES, GANTS, SOIERIES, VELOURS, ainsi que toutes les fournitures à l'usage des modistes et couturières.
SPECIALITÉ de PARURES POUR MARIÉES.
Le tout est offert à des prix très modiques. Venez et jugez!
11 oct—1m J. PERBES Jr., 37 rue Royale.

MADAME
SOPHIE SEEUWS,
180......RUE DU CANAL......180
A l'honneur d'annoncer que son magasin sera transporté le 1er novembre, à l'encoignure de la rue du CANAL et BOURGOGNE, dans l'ancienne maison de Hembert, et qu'elle vendra toutes ses marchandises à 25 0/0 au dessous du prix coûtant jusqu'à cette époque; un grand choix de Chapeaux garnis à la dernière mode à $5. 9 oct—au 1er nov

Modes & Nouveautés.
Un joli et nouveau choix de ces articles vient d'être reçu par
E. L. E. BONNET
62 Chartres, au 1er
et est offert aux marchands de la ville et de la campagne à des prix avantageux. 4 oct—1m

Bourbon Bakery.
58 et 60, rue Bourbon, entre Bienville et Conti.
M. J. Langles a l'honneur de rappeler à ses nombreux clients de la ville et de la campagne et au public en général qu'il a toujours en mains un assortiment complet de pains de toute espèce, frais et de première qualité, dont les prix offrent des avantages marqués, TELS QUE
PILOT BREAD,
SODA CRACKERS,
CREAM do
BUTTER do
PICNIC do
CRACKNEL CRACKERS,
GINGER NUTS.
Et toute espèce d'autres biscuits qui se vendront sur la place de la Nouvelle Orléans. 11 oct—6t—et 1m

Nelligan & Bassetti,
ENCANTEURS.
Bureau, No 164 de la rue de la Commune.
Les soussignés ont transporté leur bureau du No 74 de la rue Carondelet, au No 164 de la rue de la Commune, où ils seront prêts à faire des ventes de propriétés foncières, obligations, [illegible] produits et toute espèce de ventes [illegible]. Ayant abandonné toute autre affaire, ils consacreront tout leur temps et toute leur attention aux affaires qui leur seront confiées.
Ils remercient leurs amis et le public de l'appui dont ils ont été honorés et espèrent qu'ils le leur continueront.
1er oct—au 28 PP NELLIGAN & BASSETTI.

GRAND SACRIFICE
DE
MARCHANDISES,
POUR CAUSE DE LIQUIDATION.
PEPIN & TURCOTTE,
131 Canal, entre Royale et Bourbon.
$300,000
De marchandises étrangères et du pays, nouvellement importées, le tout devant être vendu d'ici au 1er novembre prochain.
A partir de lundi, 14 courant, jusqu'au 25 octobre nous vendrons toutes nos marchandises, sans égard au prix coûtant. Après cette date, la balance du stock sera vendue à l'encan, sans aucune réserve. Les familles qui ont besoin de marchandises feront bien de profiter de cette bonne occasion, qui en réalité est une réduction de 25 à 40 pour cent meilleur marché qu'elles ne pourront acheter en d'autre circonstance.
13 sept—1m PP P & T.

Salle de Billards St-Charles.
Le soussigné annonce à ses amis, à ses clients et à tous ceux qui voudront bien lui faire une visite, qu'il vient de remettre à neuf la salle des billards St. Charles, rue Gravier, qu'en outre de ses vieux billards il a ajouté 4 nouveaux de Phelan, [illegible]. Le public sera toujours le bienvenu. La POULE [illegible].
1 oct—1m CHS LACOUME Propriétaire.

Le Docteur THOMAS LAYTON
Offre respectueusement ses services au public.
Cabinet, No. 57 de la rue de Chartres. 2 oct—1m

Bois de Corde et Briques
A vendre pour le compte de la succession de VEUVE B. JOURDAN.
400 CORDES bois de cyprès et frêne.
300,000 Briques du pays.
S'adresser à la briqueterie Jourdan, à côté du couvent des Ursulines. [illegible]

J. A. CELLES,
ARCHITECTE ET ENTREPRENEUR,
Vient d'établir ses ateliers rue Bourgogne, No 232, de façon à répondre avec la plus grande célérité à toutes les commandes. Il y sera visible tous les jours de 7 à 9 heures du matin et de 3 à 5 heures de l'après-midi. On le trouvera les autres jours à son bureau, Passage de la Bourse, No 37, où il continue à recevoir les plans de construction et de plans de ventes. A vendre une quantité de portes et fenêtres. 4oct—1m PP

GROCERIE A VENDRE.
GROCERIES
A vendre, pour cause de départ, une Grocerie située à l'encoignure Dumaine et [illegible], bien achalandée, ayant des marchandises de choix. On traitera aussi pour le bail de l'établissement. Conditions avantageuses. S'adresser sur les lieux. 13oct—3

LEGENDRE & BOUGERE,
No 279 de la rue Vieille Levée, entre les rues Ursulines et Hôpital.
GROCERIES
Ont constamment en magasin un bel assortiment de groceries, liqueurs, vins, etc., etc., qu'ils vendent à des prix [illegible] et livreront les marchandises sans frais de charroi, dans toutes les parties de la ville. 7oct—1m

AGENCE SPECIALE D'EAUX-DE-VIE FRANÇAISES POUR LE SUD.
Vor. MAIGNAN & F. LABORDE,
MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES,
Importateurs de Vins, Cognac, Sardines, &c.,
Nos. 23 & 25, RUE BIENVILLE—Nouvelle-Orléans.
Eaux-de-vie en Douane et à l'acquitté.
SEULS AGENTS DES MARQUES:
CHAMPAGNE VINEYARD PROPRIETORS CO, COGNAC.
GAUTIER FRERES, "
GOLDENBURG, "
HENRY SUTTON, "
ALEX SEIGNETTE, LA ROCHELLE.
LARRONDE FRERES, COGNAC.
Le. O. LANYER, "
— IMPORTATEURS —
Des célèbres GENIEVRE de "LA CLOCHE".
De Cognac OTARD DUPUY & CIE, et autres marques célèbres.
Echantillons et prix courants fournis sur demande.
Vins rouges et blancs en barriques et en bouteilles.
J. Lebrun "Eagle Brand", T. Dronet, "Lion's Brand", P. F. Exquis, Ch. Tronton, Larronde Frères, [illegible], P. Clerc & Cie, le CELEBRE CHATEAU PAPE CLEMENT, en barriques, demi barriques et caisses bouteilles et demi-bouteilles; vins fins de A. De Luze & Fils.
Champagne.
Le célèbre "Black Seal" Vin Impérial et Royal Hunter de Xer., Desbordes et Fils; [illegible] et autres marques en bouteilles et demi bouteilles.
Sardines à l'huile; Viandes et Légumes conservés; [illegible] Truffes [illegible] et Fils, Bouchons; Huile d'Olive, Fruits à l'eau de-vie, Pruneaux, Porto, Sherry et Madère. 1er oct—6m

JOS. RIFFLARD & SONS,
Successeurs de
V. Durand & Rifflard,
Négociants commissionnaires, 42 Vesey Street,
NEW-YORK.
2sept—6m—PP

Dissolution de Société
La société existant sous la raison sociale de Bonneval & Dolhonde est dissoute de consentement mutuel à partir du 1er courant.
La liquidation sera effectuée par Alex. Bonneval, qui signera en liquidation seulement.
Nouvelle-Orléans, 12 octobre 1868.
ALEX. BONNEVAL, JOHN DOLHONDE. 13oct—6f

Avis de Société.
Les soussignés annoncent à leurs amis et au public qu'ils ont formé une société sous la raison Fayan & Zebal pour le commerce des [illegible], à l'encoignure [illegible] de l'Hôtel St-Charles, à un magasin du coin de la rue de la Commune.
Nlle-Orléans, 9 octobre 1868.
THOMAS C. FAYAN, HENRY L. ZEBAL. 9 oct—1m PP

Pension Française.
TENUE PAR Mme J. MAZUC,
No 90 RUE ST. LOUIS ENTRE ROYALE ET BOURBON.
Table excellente. Bon vin. Déjeuner à 9 heures et demie. Table d'hôte à 4 heures et demie. Chambres garnies. Prix modérés. 10 oct—1m

C. CAVAROC,
Négociant Commissionnaire.
5 PASSAGE DE LA BOURSE 5
Je fais des avances libérales sur coton et autres produits consignés à mes amis de Bordeaux, du Havre et de Liverpool.
C. CAVAROC.

CHAMPAGNE, J. ROUSSILLON & Cie—
A vendre par C. CAVAROC.

VIN ROUGE EN BARRIQUES—
300 barriques COTE DE CLAIRAC,
125 " CHATEAU DILLON, S. F.,
30 " COTE DE BOURG S F.
50 demi barriques COTE DE FRONSAC, S. F.
En magasin et en Douane, à vendre par C. CAVAROC.

VIN ROUGE EN CAISSES—
2500 caisses ST-JULIEN,
1000 " STE-EULALIE,
300 " ST-LOUBES,
100 " CHATEAU TALBOT,
150 " CHATEAU DILLON,
150 " CHATEAU TERREFORT,
150 " ST-ESTEPHE,
25 " CHATEAU LAFITTE,
25 " CHATEAU MARGAUX,
15 " CHATEAU LATOUR,
25 " HAUT BRION,
En magasin et en Douane, à vendre par C. CAVAROC.

VIN BLANC EN BARRIQUES—
30 barriques CHATEAU DE CURSAN,
40 " ENTRE-DEUX-MERS.
150 " "
150 " CHATEAU DE CURSAN.
5 demi barriques SAUTERNE,
En magasin et en douane, à vendre par C. CAVAROC.

VIN BLANC EN CAISSES—
1000 caisses CHATEAU DE CURSAN,
30 " CHATEAU IQUEM,
4 " CHATEAU COUTET,
400 " GRAVES No 13,
150 " SAUTERNE, No 16,
En magasin et en douane, à vendre par C. CAVAROC.

PORTO SHERRY—
50 barriques PORTO, vieux et de qualité supérieure
En magasin et en douane, à vendre par C. CAVAROC.

VERMOUTH, NOILLY, PRATT & CIE.
1200 caisses Noilly, Pratt & Cie.
En magasin et en douane, à vendre par C. CAVAROC.

HUILE D'OLIVE, J. PLAGNIOL—
500 paniers, 22 onces.
En magasin et en douane, à vendre par C. CAVAROC.

DAMES-JEANNES VIDES—
2000 dames-jeannes de 5 gallons,
2000 " de 1 gallon.
En magasin et à vendre par C. CAVAROC.

PANIERS DE BOUTEILLES VIDES—
400 paniers de bouteilles vides, 22 onces.
En magasin et à vendre par C. CAVAROC.

MARIE BRIZARD & ROGER—
400 caisses Liqueurs assorties—Anisette, Marasquin, Curaçao, Crème de Vanille, Cacao Chouva à la Vanille, Crème de Moka, Eau-de-Vie de Dantzic, Crème de Menthe.
Au magasin et en douane, à vendre par C. CAVAROC.

HOFFMAN FORTY—
50 caisses Crème de Noyau, Huile de Kirsch, Kirschenwasser, Eau de Noyau
En magasin en douane, à vendre par C. CAVAROC.

COGNAC—COCQ FRERES ET FILS—
150 quarts, 1858—1859,
125 octaves " "
En magasin et en Douane, à vendre par C. CAVAROC.

COGNAC—ACHILLE PETIT—
30 quarts, 1816.
200 caisses "
En magasin et en Douane, à vendre par C. CAVAROC.

COGNAC—SEIGNOURAT FRERES—
200 caisses.
En magasin et en Douane, à vendre par C. CAVAROC.

CHAMPAGNE—L. ROEDERER—
A vendre par C. CAVAROC.

SARDINES A L'HUILE—
250 caisses, 1/4 quarts, H. Dubois,
150 " 1/4 demi, [illegible]
En magasin et en Douane, à vendre par C. CAVAROC.

BRIQUES DE LA CAMPAGNE—
1,300,000 briques de la campagne, à livrer sur l'habitation ou en ville, par C. CAVAROC.

TUILES—
30,000 tuiles à livrer sur l'habitation, par
17 sept— C. CAVAROC.

CONSERVEZ VOS DENTS.
J. A. CASABAVANT,
CHIRURGIEN DENTISTE
196......RUE DU CANAL......196
entre Bourgogne et Remparts, continue à exercer scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste.
Consultations en français, en espagnol et en anglais. 10 sept—6m PP

Tirage de la Loterie de l'Etat du Kentucky
POUR LE 15 OCTOBRE— CLASSE 580.
Décidé par le tirage de la loterie de l'Etat du Missouri.
Plan de Police.
62 61 75 42 56 27 98 45 30 63 34 44
[illegible] C. T. HOWARD, Marchand de billets de loterie, Au coin des rues St-Charles et Union.
AVIS — Méfiez-vous des prétendues loteries. [illegible]
24 juin—1y

Loterie de l'Etat de la Georgie,
Au profit de l'Asile des orphelins de maçons
PLAN DE POLICE—TIRAGE DU 15 OCTOBRE. No 544
56 22 33 5 3 36 26 25 48 61 14 16 78
Les numéros [illegible] de la loterie de l'Etat de la Géorgie sont publiés dans "l'Appeal" de Memphis, le "Constitutionnel" d'Augusta, le "News and Herald" de Savannah, "l'Intelligencer" d'Atlanta et d'autres journaux du Sud [illegible] "General Office," No 15 Commercial Place, où l'on peut les voir.
Le soussigné donne les renseignements et paie le montant des lots gagnants.
JAYNE C. JOHNSTON Agent. 13 mai—1m

MAISON FELIX SABON 14 Rue Baronne PRES CANAL
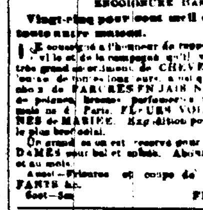
SUCCURSALE, No 210 RUE DU CANAL, ENCOIGNURE BASSIN.
Vingt-cinq pour cent meilleur marché que toute autre maison.
Le soussigné a l'honneur de rappeler aux dames de la ville et de la campagne qu'il vient de recevoir un très grand assortiment de CHEVEUX [illegible] de PARURES EN JAIS, NACRE ET ACIERS, [illegible] FLEURS, VOILES et COURONNES DE MARIÉE. Expédition pour la campagne [illegible].
On trouvera un [illegible] réservé pour la COIFFURE des DAMES pour bal et soirées. Abonnement à la semaine et au mois.
Aussi—Frisures et coupe de cheveux des ENFANTS &c.
6oct—3m FÉLIX SABON.

STEAM DYEING.
Teinturerie et Nettoyages, encoignure Remparts et St-Philippe.
E. EUGÈNE GEORGET.
Maison de Paris.
Cette maison, si avantageusement connue depuis 8 ans par la supériorité de ses procédés dans la teinture [illegible].
22 oct—3m

La Compagnie du chemin de fer Pontchartrain
Est prête à recevoir et livrer le fret.
Jusqu'à nouvel ordre, les convois partiront de leur dépôt à 6, 8, 10 heures du matin, 2, 4 et 6 heures du soir. [illegible]
GEORGE PANDELY, Surintendant. 6oct—P.P—1y

Changement de local
CADILLON & SEL ont transporté leur magasin de vins et liqueurs du No 5 rue Bienville au No 24 même rue. 6oct—6PP

Changement de Local.
A. DUCHIRON, successeur de W. J. SEEBE, [illegible] Les MARDIS, les JEUDIS et les SAMEDIS [illegible]. 7 oct

MUSIQUE. MUSIQUE.
Transfert de magasin.
A. ELIE, marchand de musique, de pianos et autres instruments a l'honneur d'informer [illegible] qu'il a transféré, à partir du 1er octobre, [illegible] rue Royale, au No 16 de la même rue. [illegible] 6 oct—1m

TENEUR DE LIVRES.
Un teneur de livres (anglais et français) ayant les meilleures références [illegible] désire un emploi [illegible]. S'adresser à A. J., au bureau de l'Abeille. 15oct 3f

Demande
Une bonne cuisinière, blanche ou de couleur, sachant blanchir et repasser trouvera dans une petite famille, une bonne place en s'adressant au No 7 de la rue Prieur, entre Canal et Douane, première maison sur la droite.

Demande de Billets Hypothécaires,
Au No 138 rue de la Commune.
16 oct— F. A. DUCROS

A Vendre.
Le CAFÉ situé à l'encoignure Toulouse et Bourbon, face au Théâtre Français, faisant de très bonnes affaires durant la saison théâtrale.
S'adresser sur les lieux, ou à L. Casson, 225 Vieille-Levée. 8 oct—1

Propriétés à louer.

A LOUER.
Une maison à étage, située dans la rue des Ursulines, près Tonti, ayant 4 chambres et 2 cabinets, cuisine à étage et à 2 chambres, jardin, cour et arrière-cour. Possession le 1er novembre. S'adresser sur les lieux. 16 oct 3

Belle résidence à louer.
La MAISON [illegible] entre Bourbon et Dauphine, [illegible]
15oct—MPP No 37 rue de Chartres.

A Louer,
Une maison basse, située encoignure Kerlerec et Dorbigny, à proximité des chars de la rue de l'Esplanade et de la rue Claiborne. On peut en prendre possession le 1er novembre.
S'adresser au bureau No 79 de la rue Bienville ou à C. Dufour, encoignure Kerlerec et Dorbigny. 4 oct—

A Louer,
Le premier étage de la maison de l'encoignure Canal et Bourgogne [illegible]. S'adresser à Mme Sophie Seeuws. 14 oct 1f

A VENDRE
Une propriété située à [illegible] de la Nouvelle-Orléans, [illegible] St. Jean Baptiste [illegible].
S'adresser à F. DEG & GUAUDOT, encoignure Chartres et St. Louis. 8oct—1m

A LOUER.
Une maison à deux étages, située rue des Remparts, No 116, entre St-Pierre et Orléans, [illegible]. S'adresser rue Ste-Anne No 281. 1 oct—1f

A LOUER.
LA MAISON à trois étages située rue Bienville No 79, entre les rues Royale et Bourbon. On peut en prendre possession immédiatement.
—Aussi—
Une maison basse, à quatre chambres, avec cuisine, située rue Kerlerec, entre Claiborne et Dorbigny, à proximité des chars de la rue Claiborne et de la rue de l'Esplanade.
S'adresser au bureau du rez-de-chaussée, No 81, rue Bienville. 6oct—1f

Magasin à Louer.
Le magasin en briques à trois étages situé rue de la Douane, No 6 [illegible]. On peut en prendre possession à partir du 1er octobre prochain.
S'adresser à THOMAS & [illegible], 36 rue Bienville, entre Chartres et Levée. 1er oct 1f

A LOUER.
La grande et belle maison No 115 rue Dauphine, entre Toulouse et St. Louis.
S'adresser à F. A. LULLING 74 rue Union ou à F. AVENDANO, 150 rue Commune. 29sept—1m

A Louer,
La belle maison No [illegible] rue St Louis, entre Remparts et Basin [illegible]. S'adresser à [illegible]. 29sept—1m

A louer
Tout le 1er étage au-dessus du magasin de T. Monroe, encoignure Royale et Toulouse [illegible]. S'adresser au magasin. 2sept—1f